

PRÉFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Toulouse, le 7 septembre 2012

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Service Biodiversité et Ressources Naturelles

Bilan sur les dommages d'ours sur le massif des Pyrénées  
à mi-saison d'estive (données au 31/08/2011)

La présente note a été établie pour les dommages d'ours à partir des informations fournies par les Départements du massif et le Parc National de Pyrénées. Il convient de considérer que l'Ariège est concernée par deux noyaux, la Haute Ariège pour le noyau Oriental et le Couserans pour le noyau central. Pour ce qui concerne les départements occidentaux, il convient de distinguer les informations du territoire de celles du reste des départements des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques.

Bilan des dommages au 31 Août 2011

Noyau Territoire	Oriental			Central		Occidental				Total
	66	11	09 Hte	09 Cou.	31	65 hors	65 PNP	64 PNP	64 hors	
Nombre de Dossiers enregistrés	3	0	21	68	11	0	12	10	0	125
Dossiers imputés à l'ours <sup>1</sup>	0	0	6	40	8	0	10	8	0	72
Dossiers non imputables	1	0	9	0	0	0	1	0	0	11
Dossiers à examiner en CIDO <sup>2</sup>	2	0	6	28	3	0	1	2	0	42
Dommages imputés à l'ours	2	0	6	83	15	0	22	12	0	140
Dommages à examiner en CIDO	0	0	5	39	9	0	1	5	0	59

(1) Lorsque les éléments techniques en présence montrent que l'ours est ou semble responsable du dommage

(2) La CIDO examine l'opportunité d'une compensation pour les dommages incertains

Comparatif des dommages au 31 Août depuis 2006

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de Dossiers enregistrés	262	207	120	104	117	125
Dossiers imputés à l'ours	152	126	78	57	52	72
Dossiers non imputables	30	23	9	7	11	11
Dossiers à examiner en CIDO	80	56	33	40	54	42
Dommages directement imputés à l'ours	176	258	113	86	118	140
Dommages à examiner par la CIDO	91	96	61	117	72	59

Ces chiffres indiquent une augmentation du nombre des dossiers directement imputés à l'ours, notamment sur le territoire du Parc National des Pyrénées. En outre, et sans préjuger des indemnisations qui seraient refusées en CIDO, on retrouve, pour l'ensemble du massif, un niveau de prédation quasiment identique au 31 Aout 2011 à celui qu'il était à la même date en 2010. Ces données ne constituent à l'heure actuelle qu'une tendance et sont bien évidemment à prendre avec précaution, tant que la saison d'estive n'est pas achevée ( mi-octobre au plus tard) et les ours rentrés en tanière.